

Les perspectives de l'industrie des pêches portugaises



Photo Serge Lucas

Retour au port à Peniche (Portugal).

Dans l'économie nationale portugaise, le rôle de l'industrie des pêches est très important bien que sa contribution du PIB (produit intérieur brut) ne soit que de 1 % environ.

Ce secteur emploie 41 724 pêcheurs et plus de 50 000 personnes pour l'ensemble des activités liées à la pêche.

Le volume des exportations assure une rentrée de devises relativement importante.

Il faut souligner que le secteur pêche est le principal fournisseur de matières premières des industries de transformation.

Les produits de la pêche pourvoient à hauteur de 40 % des protéines animales destinées à la consommation humaine.

Le Portugal est le premier consommateur de produits de la mer en Europe : 35 kg/habitant/an.

Jusqu'en 1971 et pour la période 1978-1980, la balance commerciale des produits de la mer fut positive avec une

moyenne annuelle de 168 MF de 1965 à 1970 et une moyenne annuelle de 98 MF de 1978 à 1980.

La production des espèces les plus importantes

On observe ensuite un déclin constant du volume total des principales espèces débarquées d'où une diminution du volume des exportations passant de 67 960 t à 52 582 t en 1978. En 1979,

on note une reprise avec une augmentation de 20 % soit 62 922 t. Cette année malheureusement n'est pas significative, puisque la baisse des quantités débarquées se confirme, elle est d'environ 10 % entre 1979 et 1984 pour atteindre 58 902 t.

Le Portugal n'a pas profité de l'augmentation des prix mondiaux du poisson pour ses exportations. Les quantités débarquées ayant sensiblement diminué pendant le même temps ; par contre la fac-

Débarquements par espèce

	1980	1981	1982	1983	1984	% 1980/1984
Thon	9391	6784	8282	7443	8573	- 9,5
Morue	19480	14738	9311	9680	13651	-30
Chinchard	30712	26895	36357	42573	28341	- 8
Sardine	106537	113735	101057	86233	95343	-11
Merlu	28670	24960	11898	15591	17381	-39

Source : Estatísticas DA PESCA (Quarts Tonnes)

ture de ses importations s'est sensiblement alourdie.

Ainsi en 1984, ses importations représentaient 1 184 MF et les exportations 778 MF soit un déficit de la balance commerciale de 406 MF.

Le tableau montre une baisse de production par rapport à 1980 pour toutes les espèces. Le thon, la sardine et le chinchard montrent une production très irrégulière. Pour le merlu et la morue on note une certaine régularité : un déclin pour la morue de 19 480 t en 1980 à 9 311 t en 1983 et une augmentation de 68 % en 1984. Le merlu montre un déclin de 42 % de 1980 à 1982 et une augmentation de 5 500 tonnes de 1982 à 1984 soit 68 %. Pour le prix de vente en 1984 de poisson frais et de poisson congelé, le chinchard représente la valeur de débarquement la plus élevée à 4,7 MF, le merlu, 4,5 MF ; la morue, 4,2 MF, la sardine 1,7 MF ; le thon 0,83 MF (en 1984 ; 1 dollar U.S. = 8,739 FF = 146,39 escudos). Le volume total de la flotte portugaise était de environ 243 millions tonnes ; soit 20 millions de tonnes de plus que l'année précédente ou 9 %. Mais par rapport à 1965 cela représente une chute de 43 % (voir tableau III et graphique).

L'absence de croissance réelle des pêcheries portugaises peut être attribuée à plusieurs facteurs structureaux. Certains ne sont pas spécifiques au Portugal comme l'épuisement de certaines espèces, l'extension des eaux territoriales, les prix montants du pétrole, de la dépréciation de l'escudo vis-à-vis du dollar \$ et de la main d'œuvre, ces facteurs qui s'ajoutent à l'obsolescence technologique du secteur des pêches portugaises, ont réduit la compétitivité des pêcheries portugaises.

La situation présente

Avec la nationalisation des banques portugaises en 1975 (Journal Correio dos Açores : octobre 1975), le gouvernement portugais est devenu propriétaire de trois grandes compagnies de pêche (Companhia Portuguesa de Pesca, Sociedade Nacional dos Armadores do Bacalhau et Sociedade Nacional dos Armadores de Pesca co Arrasto) qui étaient auparavant la propriété des banques et qui en 1983 représentaient 42 % des prises totales des chalutiers. Deux firmes de commerce de poisson furent également nationalisées à cette époque : Gelmar s'occupant des produits surgelés et Docapesca, une grande entreprise de débarquement d'entrepôt et de distribution. Plus récemment ce fut le tour de Perugal spécialisée dans la production de crustacés. Le reste du secteur des pêches est aux mains d'entreprises privées, mais est sujet à un contrôle gouvernemental considérable.

	TOTAL	Frais/congelé	Crustacés	Mollusques	Autres
1965	424982	414955	949	8486	592
1970	365423	355148	825	9016	437
1980	271508	259625	609	10615	659
1983	223486	213220	1187	8467	612
1984	243423	233283	1618	7859	663

Tableau III - Flotte de pêche : Évolution du débarquement
Source : Estatísticas da pesca.



Un port de pêche dynamique : Povoação do Varzim.

Flotte de pêche : tonnage '84

	TOTAL		MOTORISÉ		NON-MOTORISÉ	
	Nombre	Tonnage	Nombre	Tonnage	Nombre	Tonnage
UNREG						
0-5 TJB	16574	24647	4602	10083	11972	14564
6-25 TJB	1627	19796	1541	19046	86	750
26-50 TJB	483	16822	483	16822	—	—
51-100 TJB	233	15521	233	15521	—	—
> 100TJB	264	131749	264	131749	—	—
TOTAL	19181	208535	7123	193221	12058	15314
EN SERVICE						
0-5 TJB	10140	15233	3413	7822	6727	7411
6-25 TJB	1311	14453	1291	14290	20	163
26-50 TJB	374	13061	374	13061	—	—
51-100 TJB	163	11749	163	11749	—	—
> 100	183	81527	183	81527	—	—
TOTAL	12171	136023	5424	128449	6747	7574

Source : Estatísticas DA PESCA.

DOSSIER

Pêcheurs de palourdes dans l'Algarve.



Photo Serge Lucias

La flotte

En 1984, la flotte de pêche portugaise était constituée d'environ 19 000 navires (voir tableau I) avec un tonnage de 209 000 tjb, dont seulement 63 % étaient en service soit 65 % de la capacité totale. La moitié environ de cette flotte active n'est pas motorisée et est seulement engagée dans des opérations artisanales le long des côtes. Ce sont presque tous des bateaux de petit tonnage qui représentent environ 6 % du tonnage total mais sont une source d'emplois non négligeable de 6700 pêcheurs (dont un certain nombre exerce une activité complémentaire).

La flotte côtière de chalutage

La flotte côtière de chalutage est constituée d'à peu près 135 embarcations donc 50 % d'entre elles ont été construits entre 1967 et 1978. La période après la révolution (1974 à 1979) marque une époque de très faible investissement pour les armateurs. Dans les années quatre-vingt le gouvernement portugais octroie des subventions pour relancer l'investissement et moderniser les armements. Néanmoins les armateurs trouvent les coûts de construction de

nouveaux chalutiers encore trop élevés et hésitent à s'endetter lourdement.

En général, les patrons de pêche jugent insuffisantes leurs recettes brutes annuelles (après avoir déduit les frais d'amortissement, assurances et impôts) pour couvrir les salaires (35 % de la valeur 13 000 tonnes de poisson par an. Il faut rappeler que les chalutiers ne sont opérationnels seulement 5 jours par semaine. D'après des sources industrielles, le flotte des chalutiers existante ne peut être rendue viable qu'à travers des améliorations technologiques sur les bateaux existants et à travers la réduction des équipages. L'industrie estime que l'on pourrait baisser le coût de la main-d'œuvre en réduisant de 13 à 10 les équipages présents, tout en maintenant les salaires à leur niveau. Par ailleurs les Syndicats sont opposés à l'application de telles mesures.

La flotte sardinière

La flotte sardinière, qui fournit la matière première (en particulier la sardine et le maquereau) aux conserveries, a diminué passant de 400 bateaux en 1960 à 200 en 1976 jusqu'à environ 45 en 1984. Le nombre de conserveries a diminué simul-

tanément d'environ 50 % à cause du manque de sardines à des prix acceptables. Le manque de sardines devient d'abord un problème en 1965 à cause d'une pêche insuffisante, les salaires ont absorbé 70 % de la valeur totale.

L'activité n'est pas susceptible d'augmenter considérablement à moins que l'industrie ne réduise les équipages et augmente la mécanisation.

La flotte chalutière de haute-mer

La flotte chalutière de haute-mer est constituée d'environ 25 navires presque tous devenus obsolètes. Les campagnes de cette flotte dans les eaux mauritaniennes étaient très coûteuses, en particulier pour les navires du secteur nationalisé. Cette situation fut en partie rétablie lorsque le gouvernement portugais décida parmi d'autres mesures de réduire d'environ 30 % le nombre de pêcheurs sur les navires dans les eaux mauritaniennes. Ainsi qu'une partie de cette flotte de pêche dans les eaux de Guinée - Bissau. Étant donné que la situation économique n'a pas permis d'investir dans le secteur des pêches, la politique adoptée par l'industrie a été de maintenir de vieux bateaux au niveau de production le plus

Conserverie de sardines à Portimao.



Photo Serge Lucas

DOSSIER



Photo Serge Lucas

En arrière-plan, les nouvelles installations du port de Peniche.

élevé possible et le plus longtemps possible.

La flotte de pêche lointaine "distant ocean fleet" a de loin les meilleurs châtiments. Ces bateaux construits en majeure partie depuis 1967 ont opéré sur la côte sud-ouest d'Afrique mais les armateurs ont enregistré de lourdes pertes de \$ 8.4 million en 1976 et plus que \$ 7.8 million en 1977 (estimations pour les années précédentes inconnu). Ils pensent que le gouvernement devra être plus agressif en négociant les accords de pêche. Les allocations des nouveaux quotas de merlan et de maquereau pour la flotte portugaise dans les eaux communautaires sont des perspectives prometteuses.

Perspectives

Le programme gouvernemental récemment approuvé, démontre la volonté des Pouvoirs publics de développer en priorité le secteur des pêches maritimes. Les deux principaux objectifs du gouvernement sont :

- la rénovation de la flotte, donc l'accroissement de la pêche pour combler progressivement la demande nationale ou du moins améliorer la situation déficitaire,
- assurer le niveau d'emplois et améliorer la formation professionnelle.

Pour concrétiser ces objectifs, le programme gouvernemental portugais suggère :

- une exploitation plus extensive de la ZEE (Zone Économique Exclusive) dans

les zones où les ressources permettront la plus haute rentabilité sans risques pour les stocks existants ;

- le maintien et la diversification de la pêche dans les zones extérieures à la ZEE nationale ;
- diversifier et rentabiliser les activités de pêche en utilisant des unités de capture plus performantes ;
- réorganiser et appuyer le secteur en vue de l'encadrement graduel dans les structures adaptées pour la CEE notamment en ce qui concerne la création des organisations de producteurs.

Les plans de pêche pour la morue sont :

- la réduction de la flotte conformément au contingentement des pêches ;
- reconversion, si possible des navires morutiers vers d'autres secteurs d'activités.

Les plans de pêche de la sardine sont :

- le développement d'une flotte moderne capable de pêcher de plus grandes quantités de sardines ainsi que d'autres espèces ;
- la stimulation des marins pour participer aux expéditions de longues durées, ceci permettant de mieux utiliser la capacité productive de la flotte.
- améliorer le débarquement du poisson et l'entreposage, la réfrigération etc.

Pratiquement tout le thon est pêché par les bateaux artisanaux de la côte de Madaira et des Açores. Dans ce domaine Le gouvernement à l'intention de :

- développer une flotte moderne capable de pêcher plus loin dans l'Atlantique.

La ZEE portugaise

D'après certaines sources gouvernementales la ZEE portugaise possède d'amples ressources pour la production de farine et d'huile de poisson. Les espèces démersales n'existent pas en quantité apparemment suffisante en termes économiques. La ZEE contiendrait beaucoup d'espèces pélagiques, comme la sardine, maquereaux, chinchards et le thon, bien que leur quantité soit inconnue, et serait également riche en mollusques et crustacés.

Dans le contexte de la Communauté

L'accord avec le Portugal comprend l'accès aux eaux de la Communauté aux pêcheurs portugais, avec allocations de quotas pour le merlan et le maquereau, à l'exception de la côte Irlandaise dont ils seront exclus jusqu'en fin 1995, l'accès de la Communauté aux eaux portugaises sera tout d'abord limité à certaines espèces. L'application de la politique de la Communauté au marché portugais est la suppression progressive des taxes douanières.

Les pêcheurs portugais se trouveront contraints de s'adapter aux nouvelles techniques de pêche. Ils devront harmoniser leurs conditions de travail avec celles des pays de la Communauté. Cela impliquera des pertes d'emplois ainsi qu'une forte tension sociale qui avec la restructuration nécessaire de la flotte créeront une situation délicate à résoudre pour le gouvernement portugais.

Joao Silva - Économiste